

connaissance que nous devons tous les progrès que la philosophie morale a fais parmi nous. Jusqu'ici les moralistes avaient cherché l'origine et les fondemens de la société dans les sociétés qu'ils avaient sous leurs yeux. Supposant à l'homme des crimes pour lui donner des expiateurs, le jetant dans l'aveuglement pour devenir ses guides et ses maitres, ils appelaient mystérieux, surnaturel et céleste, ce qui n'est que l'ouvrage du temps, de l'ignorance, de la faiblesse ou de la fourberie. Mais, depuis qu'on a vu que les institutions sociales ne dérivent ni des besoins de la nature, ni des dogmes de la religion, puisque des peuples innombrables vivaient indépendans et sans culte, on a découvert les vices de la morale et de la législation dans l'établissement des sociétés. On a senti que ces maux originels venaient des fondateurs et des législateurs, qui la plupart avaient créé la police pour leur utilité propre, ou dont les sages vues de justice et de bien public avaient été perverties par l'ambition de leurs successeurs, et par l'altération des temps et des mœurs. Cette découverte a déjà répandu de grandes lumières; mais elle n'est encore pour l'humanité que l'aurore d'un beau jour. Trop contraire aux préjugés établis pour avoir pu sitôt produire de grands biens, elle en fera jouir sans doute les races futures; et pour la génération présente, cette perspective riante doit être une consolation. Quoi qu'il en soit, nous pouvons

dire que c'est l'ignorance des sauvages qui a éclairé en quelque sorte les peuples policés.

Le caractère des Américains septentrionaux, tel qu'on vient de le tracer, s'était singulièrement développé dans la guerre des Iroquois et des Algonquins. Ces deux peuples, les plus nombreux du Canada, avaient formé entre eux une espèce de confédération. Les premiers, qui travaillaient la terre, faisaient part de leurs productions à leurs alliés, qui, de leur côté, devaient partager avec eux le fruit de leur chasse. La défense était réciproque entre ces deux nations, liées par leurs besoins. Durant la saison où la neige interrompait tous les travaux de la culture, elles vivaient ensemble. Les Algonquins chassaient, et les Iroquois se contentaient d'écorcher les bêtes, de faire sécher les viandes, de préparer les peaux.

Une année il arriva qu'un parti d'Algonquins, peu adroits ou peu exercés à la chasse, y réussit mal. Les Iroquois, qui les suivaient, demandèrent la permission d'essayer s'ils seraient plus heureux. Cette complaisance, qu'on avait eue quelquefois, leur fut refusée. Une dureté si déplacée les aigrit. Ils partirent à la dérobée pendant la nuit, et revinrent avec une chasse très-abondante. La confusion des Algonquins fut extrême. Pour en effacer jusqu'au souvenir, ils attendirent que les chasseurs iroquois fussent endormis, et leur cassèrent à tous la tête. Cet assassinat fit du bruit. La nation offensée demanda justice. Elle

v.  
Les Français  
prennent  
part, mal à  
propos, aux  
guerres des  
sauvages.



lui fut refusée avec hauteur. On ne lui laissa pas même l'espérance de la plus légère satisfaction.

Les Iroquois, outrés de ce mépris, jurèrent de périr ou de se venger; mais, n'étant pas assez forts pour tenir tête à leur superbe offenseur, ils allèrent au loin s'essayer et s'aguerrir contre des nations moins redoutables. Quand ils eurent appris à venir en renards, à attaquer en lions, à fuir en oiseaux, c'est leur langage, alors ils ne craignirent plus de se mesurer avec l'Algonquin. Ils firent la guerre à ce peuple, ils la firent aux peuples qui avaient pris son parti, avec une férocité proportionnée à leur ressentiment.

C'est dans les temps où le feu de ces haines embrasait le Canada que les Français y parurent. Les Algonquins et ceux de leurs alliés qui occupaient les rives du fleuve Saint-Laurent, ou qui même n'en étaient pas trop éloignés, favorisèrent l'établissement de ces étrangers. Réunies contre les Iroquois sans pouvoir leur résister, ces diverses nations virent dans leurs nouveaux hôtes une ressource inespérée, dont ils se promirent un succès infaillible. Jugeant des Français comme s'ils les avaient connus, ils se flattèrent de les engager dans leur querelle, et ils ne se trompèrent pas. Champlain, qui aurait dû profiter de la supériorité des lumières que les Européens ont sur les Américains, pour chercher des moyens de pacification, ne tenta même pas de les concilier. Épousant avec ardeur les intérêts de

ses voisins, il alla chercher avec eux leur ennemi.

Le pays des Iroquois s'étendait près de quatre-vingts lieues en long sur un peu plus de quarante en largeur. Ses limites étaient le lac Érié, le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent, et les contrées fameuses depuis sous le nom de *Nouvelle-Yorck* et de *Pensylvanie*. L'espace compris entre ces vastes bornes était fertilisé par de belles rivières. On y voyait cinq nations qui, réduites de nos jours à moins de quinze cents guerriers, en comptaient alors environ vingt mille. Elles formaient une espèce de ligue ou d'association assez semblable à celle des Suisses ou de la Hollande. Leurs députés s'assemblaient tous les ans pour faire le festin d'union et pour délibérer sur les intérêts de la république. L'ambition de reculer leurs frontières, l'ambition d'asservir d'autres sauvages n'entraient point dans leur plan. Jamais on ne les vit s'agrandir ou se donner des sujets; le soin de leur sûreté, la soif de la vengeance, une passion démesurée pour les exploits guerriers absorbaient toutes leurs pensées.

Quoique les Iroquois ne s'attendissent pas à être provoqués par des ennemis si souvent vaincus, ils ne furent pas surpris. Le combat s'engagea avec une égale confiance de part et d'autre. Les uns la fondaient sur leur supériorité habituelle, les autres sur le secours du nouvel allié, dont les armes à feu ne pouvaient manquer d'entraîner la victoire. En effet, Champlain et les deux Français



qui l'accompagnaient n'eurent pas plus tôt tué à coups d'arquebuse deux chefs iroquois, et blessé mortellement le troisième, que l'armée entière, également étonnée et consternée, prit la fuite.

Un changement d'attaque lui fit changer de défense. Dans la campagne suivante, elle crut devoir se retrancher contre des armes qu'elle ne connaissait pas. Mais cette précaution fut inutile. Malgré l'opiniâtreté de la résistance, les retranchemens furent emportés par les sauvages, soutenus d'un feu plus vif et de plus de Français que dans la première expédition. Presque tous les Iroquois furent tués ou pris. Ceux qui avaient échappé au combat furent culbutés dans une rivière, où ils se noyèrent.

On peut conjecturer que cette nation aurait été détruite ou forcée à vivre en paix, si les Hollandais qui, en 1610, avaient fondé à son voisinage la colonie de la Nouvelle - Belge, ne lui eussent pas fourni des armes et des munitions. Peut-être même l'engageaient - ils sourdement à continuer les hostilités, parce que les pelleteries qu'elle enlevait alors à ses ennemis formaient un plus grand objet que le produit de ses propres chasses. Quoi qu'il en soit, le poids que cette liaison avait mis dans la balance rétablit une égalité de forces entre les deux partis. On se faisait réciproquement beaucoup de mal, sans qu'il en résultât que de l'affaiblissement pour l'un et pour l'autre. Ce flux et reflux perpétuel de succès et de disgrâces qui,

dans les gouvernemens où l'intérêt est plus consulté que la vengeance, aurait infailliblement ramené la tranquillité, ne faisait que nourrir les haines, qu'augmenter l'acharnement d'une infinité de petites peuplades qui n'avaient d'autre but que leur mutuel anéantissement. Les plus faibles nations disparurent en effet de la face de la terre, et les autres se réduisirent insensiblement à rien.

Cependant les Français ne s'élevaient pas sur tant de débris. En 1627, ils n'avaient encore que trois misérables établissemens entourés de palissades. Cinquante habitans, hommes, femmes, enfans, composaient la plus grande de ces colonies. Le climat n'avait point dévoré les hommes qu'on y avait fait passer. Il était rigoureux, mais sain, et les Européens y fortifiaient leur tempérament sans risquer leur vie. Cette langueur n'avait d'autre cause que le système d'une compagnie exclusive, qui se proposait moins de créer une puissance nationale au Canada que de s'y enrichir par le commerce des pelleteries. Pour guérir le mal, il n'eût fallu que substituer à ce monopole la liberté. Mais le temps d'une théorie si simple n'était pas venu. Le gouvernement se contenta de substituer à cette compagnie une association plus nombreuse et composée de gens plus accrédités.

On lui donna la disposition des établissemens formés et à former dans le Canada, le droit de les fortifier et de les régir à son gré, de faire la guerre ou la paix selon ses intérêts. A l'except-

vi.  
La colonie française ne fait point de progrès. Causes de cette langueur.



tion de la pêche de la morue et de la baleine, qu'on rendit libre pour tous les citoyens, tout le commerce qui pouvait se faire par terre et par mer lui fut cédé pour quinze ans. La traite du castor et des pelleteries lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragemens on ajouta d'autres faveurs. Le roi fit présent de deux gros vaisseaux à la société, composée de sept cents intéressés. Douze des principaux obtinrent des lettres de noblesse. On pressa les gentilshommes, le clergé même, déjà trop riche, de participer à ce commerce. La compagnie pouvait envoyer, pouvait recevoir toutes sortes de denrées, toutes sortes de marchandises, sans être assujettie au plus petit droit. La pratique d'un métier quelconque durant six ans dans la colonie en assurait le libre exercice en France. Une dernière faveur fut l'entrée franche de tous les ouvrages qui seraient manufacturés dans ces contrées éloignées. Cette prérogative singulière, dont il n'est pas aisé de pénétrer les motifs, donnait aux ouvriers de la Nouvelle-France un avantage incomparable sur ceux de l'ancienne, enveloppés de péages, de lettres de maîtrise, de frais de marque, de toutes les entraves que l'ignorance et l'avarice y avaient multipliées à l'infini.

Pour répondre à tant de preuves de prédilection, la compagnie, qui avait un fonds de cent mille écus, s'engagea à porter dans la colonie, dès l'an 1628, qui était le premier de son privilège,

deux ou trois cents ouvriers des professions les plus convenables, et jusqu'à seize mille hommes avant 1643. Elle devait les loger, les nourrir, les entretenir pendant trois ans, et leur distribuer ensuite une quantité de terres défrichées suffisantes pour leur subsistance, avec le blé nécessaire pour les ensemercer la première fois.

La fortune ne seconda pas les avances que le gouvernement avait faites à la nouvelle compagnie. Les premiers vaisseaux qu'elle expédia furent pris par les Anglais, que le siège de la Rochelle venait de brouiller avec la France. Richelieu, Buckingham, ennemis par jalousie, par caractère, par intérêt d'état, par tout ce qui peut rendre irréconciliables deux ministres ambitieux, saisirent cette occasion pour mettre aux prises les deux rois qu'ils gouvernaient, les deux nations qu'ils travaillaient à opprimer. La nation anglaise, qui combattait pour ses intérêts, eut l'avantage sur les Français. Ceux-ci perdirent le Canada en 1629. Le conseil de Louis XIII connaissait si peu l'importance de cet établissement, qu'il opinait à n'en pas demander la restitution; mais l'orgueil de son chef, qui regardait l'irruption des Anglais comme son injure personnelle, parce qu'il était à la tête de la compagnie, fit changer d'avis. On n'éprouva pas autant de difficultés qu'on en craignait; et le traité de Saint-Germain-en-Laye rendit aux Français, en 1651, et la paix et le Canada.



L'adversité ne les corrigea pas. Ce fut, après le recouvrement de la colonie, la même ignorance, la même négligence. Le monopole ne remplissait aucun des engagements qu'il avait pris. Cette infidélité, loin d'être punie, fut pour ainsi dire récompensée par la prolongation du privilège. Les cris que poussait le Canada se perdaient dans l'immensité des mers; et les députés chargés d'aller peindre l'horreur de sa situation ne pouvaient jamais arriver au pied du trône, où la prévention ne laisse approcher la vérité tremblante que pour lui imposer silence par des menaces et des châtimens. Cette conduite, qui blessait également l'humanité, les intérêts particuliers et la politique, eut les suites qu'elle devait avoir naturellement.

Les Français avaient mal formé leurs établissemens. Pour paraître régner sur d'immenses contrées, pour se rapprocher des pelleteries, ils avaient placé leurs habitations à une telle distance les unes des autres, qu'elles n'avaient presque point de communication, qu'elles étaient hors d'état de se secourir. Les malheurs dont cette imprudence avait été suivie ne les avaient pas fait changer de conduite. L'intérêt du moment leur avait toujours fait perdre le souvenir du passé, leur avait ôté la prévoyance de l'avenir. Ils n'étaient pas proprement dans un état social, puisque le magistrat ne pouvait pas surveiller leurs mœurs, ni le gouvernement pourvoir à la

sûreté de leurs personnes, à celle de leurs propriétés.

L'audacieux et ardent Iroquois ne tarda pas à démêler le vice de cette constitution, et se mit en mouvement pour en profiter. Aussitôt les faibles hordes de sauvages qu'on avait dérobées à ses fureurs, privées de l'appui qui faisait leur sûreté, s'enfuirent devant lui. Ce premier succès lui fit espérer qu'il réduirait leurs protecteurs à repasser les mers, et que même il enlèverait à ces étrangers leurs enfans pour remplacer les soldats que les guerres précédentes lui avaient fait perdre. Pour éviter ces calamités, ces humiliations, les Français se virent réduits à élever dans chacun des districts qu'ils occupaient une espèce de fort où ils se réfugiaient, où ils retireraient leurs vivres et leurs troupeaux à l'approche de cet ennemi irréconciliable. Ces palissades, communément soutenues de quelques mauvais canons, ne furent jamais forcées, ni peut-être même bloquées; mais tout ce qui était hors des retranchemens était détruit ou emporté par ces barbares. Telles étaient la misère et la dégradation de la colonie, qu'elle ne subsistait que par les aumônes que les missionnaires recevaient d'Europe.

Enfin le ministère tiré de sa léthargie par un mouvement général qui changeait alors l'esprit des nations, fit passer en 1662 quatre cents hommes de bonnes troupes dans le Canada. Ce corps

vii.  
Les Français  
sortent de  
l'inaction.  
Par quels  
moyens.